

NOUS CONTACTER

CEMÉA OCCITANIE

501 rue de la Métairie de Sayssat

34078 Montpellier

04 67 50 46 00

accueil@cemea-occitanie.org

Renseignements et inscriptions auprès de
Stéphanie Pugenc



CEMEA OCCITANIE



CEMEA_OCCITANIE



CEMEA OCCITANIE



www.cemea-occitanie.org

CGV : <https://cemea-formation.com/CGV/>

Les entrées en formation ont lieu selon des calendriers différents. Pour en savoir plus sur les lieux et dates des prochaines formations, consultez le feuillet joint, notre site internet, ou contactez-nous.

BPJEPS

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Photo de Daiga Ellaby - Unsplash

Cemēa FORMATION



CEMÉA
OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
L'ÉLAN FORMATION

LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Le BPJEPS EEDD est un diplôme de niveau 4 (BAC). Il permet au futur diplômé, d'acquérir des compétences tout au long de son alternance. Il pourra donc créer des animations pluridisciplinaires et diriger des actions de découverte ou d'éveil. Il sera amené à s'occuper de la sécurité du public qu'il encadre ainsi que d'être un membre actif au sein de sa structure et participera à son fonctionnement.

L'ACCÈS À LA FORMATION

- La formation BPJEPS EEDD s'adresse aux demandeurs d'emploi qui souhaitent se professionnaliser dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, aux professionnels de l'animation en poste, aux personnes en reconversion professionnelle.
Cette formation peut être réalisée en formation continue, V.A.E, contrat d'alternance ou dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION



Nos sessions BPJEPS EEDD se déroulent sur environ 12 mois, en alternance, avec en moyenne deux semaines par mois en centre de formation.
630 h en centre de formation ;
714 h en structure professionnelle sous tutorat pédagogique.

Il appartient au candidat de trouver une structure professionnelle et un tuteur avant son entrée en formation. La démarche de formation privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération. Cette formation, principalement dispensée en présentiel, intègre des temps de formation à distance.

Le programme de formation est organisé en 4 Unités Capitalisables (UC) :

- UC 1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- UC 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC 3 : conduire une action d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- UC 4 : mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'éducation à l'environnement et au développement durable.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC.
Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire.

Le BPJEPS EEDD est délivré par la Délégation Régionale Académique Jeunesse, Engagement, Sport (DRAJES) via l'obtention des 4 UC (ou Unités Capitalisables).

1 épreuve (dossier + épreuve orale) valide les UC1 et UC2.

1 épreuve (dossier + mise en situation + entretien) valide les UC3 et UC4.

LES DÉBOUCHÉS

Après l'obtention du diplôme, l'animateur est en mesure d'organiser des animations auprès d'un grand public centré autour de l'environnement. Il pourra s'adresser à toutes sortes de public dans les différents cadres dans lequel il pourra mettre en œuvre ses projets :

- L'éducation à l'environnement
- L'animation socio-culturelle
- L'accueils Collectifs de Mineurs
- Le social (maison de quartier...)
- Le scolaire (classe découverte...)
- La gestion des ressources (collectivités locales, entreprise...)
- Le tourisme
- La protection de l'environnement

L'acquisition de ses compétences amènera l'animateur à travailler dans des Associations éducatives, des centres d'accueil, et diverses structures comme le tourisme ou en pleine nature.

L'obtention du diplôme permet de se présenter au concours d'animateur de la Fonction Publique Territoriale.

L'animateur peut évoluer vers la formation, la coordination puis la direction d'une structure.

Fiche RNCP n°14063 <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/14063>

POUR LES CEMÉA, EXERCER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION C'EST

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Soutenir la transformation des dynamiques des territoires.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.

LES MÉTHODES



- Une conception et une pratique de la formation en alternance.
- L'utilisation de méthodes d'éducation active.
- La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation.
- L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel.
- La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés.
- L'utilisation du numérique et de la FOAD dans la formation.
- L'accès à la plateforme de ressources en ligne Yakamédia.
- La mise en place de démarches d'accompagnement culturel durant la formation.